

acquérir les plants d'épicerie, je dressai à ce sujet un petit mémoire que je remis à ce Gouverneur en faisant avec lui un traité que je signai au nom de la Compagnie, suivant le pouvoir que j'en avais par mes instructions.

Par ce traité je m'engageai de paier au dit Gouverneur ou à son ordre une somme de quatorze mille piastres pour vingt plants de géroffliers et autant de vrais muscadiers. Le Gouverneur, de son côté, s'obligea à faire toutes les avances pour cette opération ; il doit en cas de réussite m'en donner avis à l'Isle de France par la voye de Macao où nous avons un correspondant commun. Il doit encore dans le même cas de réussite préparer pour le vaisseau des isles une cargaison de cire et d'esclaves capables de dédommager des frais de l'armement.

De mon côté je me suis obligé au nom de la Compagnie d'aller (aussitôt après l'avis reçu, ou quelqu'un à ma place) à Timor y recevoir les plants dont le Gouverneur serait en possession.

Il faut observer que le Gouverneur de Timor a pour le moins autant de facilité de réussir que celui de Sambuangan parce qu'il a tous les jours sa rade pleine de bateaux de Macassars qui sont hardis navigateurs et connaissent toutes les isles de l'archipel des Molucques. Dans le tems de ma relâche à Timor, il y avait trente deux embarcations de ces Macassars¹ mouillées dans un port de la même isle à l'est de Lifao. Il y a même une de leurs colonies établie sur Timor et dépendante du gouvernement portugais.

1. Macassar (Mangkassar), sud de l'île Célèbes, aux Hollandais, est la ville la plus importante des Indes Néerlandaises après Batavia.